



CCEP Normandie
du 15 mai 2020

Déclaration liminaire CGT Enseignement privé

Tout d'abord, la CGT Enseignement privé tient à vous remercier quant à la communication des documents relatifs aux Dotations Horaires Globales qui présente notamment les HSA et les IMP. Nous remercions également le personnel du rectorat et notamment de la Division de l'Enseignement Privé qui a pu poursuivre ses missions durant le confinement.

L'impact de la situation sanitaire se fait lourdement ressentir dans le monde de l'Éducation Nationale. La CGT Enseignement privé est stupéfaite du manque d'anticipation de la part du ministère. Puisqu'on nous affirme qu'il faut maintenant vivre avec le virus, alors comment se fait-il que les moyens attribués à l'enseignement n'augmentent pas ? Puisqu'il faut minimiser les contacts et réduire les effectifs de classes, pourquoi le gouvernement ne pense-t-il pas à embaucher des enseignant-es, même si nous avons bien compris que l'entourage du ministère était noyauté par la frange la plus néo-libérale des technocrates qui ne vise qu'à « réduire le coût de l'Éducation » (Voir le Café Pédagogique du 11 mai) ? Puisque les périodes de confinement vont se renouveler, pourquoi nos bureaucrates ne pensent-ils pas à équiper nos élèves de matériel informatique ? La dotation actuelle, ne laisse pas transparaître cette lucidité pour « le jour d'après » !

Dans les protocoles sanitaires, il est affirmé : « Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les établissements. » Or, dans certains établissements normands, les enseignants doivent payer leur propre Équipement de Protection Individuelle. De même, certaines familles sont contraintes, par un protocole interne, de se plier en quatre pour trouver et payer des masques à leur progéniture alors que soit disant : « le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dote chaque collège et lycée en masques ». Où vont les masques remis par la DASEN ? Où est la justice sociale si chère à notre Ministre ?

La plupart des collègues sont heureux de retourner dans leurs établissements, de retrouver leurs collègues et les élèves. Mais ils n'en sont pas moins inquiets devant les conditions de la réouverture des écoles et collèges. Nous profitons de cette déclaration liminaire pour alerter sur des dérives constatées dans certains établissements privés : protocoles mal préparés, sans information des représentants du personnel, pressions sur les enseignants pour mettre en place des organisations pédagogiques incohérentes, pressions pour signer des engagements ou attestations farfelus... Encore une fois, le rectorat, employeur des maîtres, devrait observer plus attentivement le fonctionnement de certains établissements privés.

Merci pour votre attention

Marie-Edith ANDRE
CGT Enseignement privé